

Nous, enseignants du lycée Colbert réunis en heure syndicale le vendredi 1er septembre 2023, et avec le soutien des sections syndicales SUD Education, SNFOLC, CGT Educ'action et SNES-FSU, avons voté pour deux motions lors de cette rentrée : l'une concernant notre refus du pacte et la deuxième contre l'auto-évaluation.

Refus du PACTE

Nous, enseignant.es du lycée Colbert réunis le vendredi 1er septembre 2023, dénonçons et refusons le « pacte enseignant » envisagé sur nos missions complémentaires.

En effet ce nouveau "dispositif", loin de contribuer à la revalorisation attendue, conduirait à un alourdissement de la charge de travail des personnels, déjà difficile à supporter compte-tenu de l'inflation des tâches numériques, des problèmes psycho-sociaux et pas seulement pédagogiques qui constituent notre lot quotidien, épuisant, comme l'atteste la dernière enquête de la DEPP.

En lieu et place de ce « pacte », c'est l'augmentation générale des salaires de tout le personnel éducatif sans conditions qui est nécessaire.

De plus, requérant une sur-disponibilité dans l'investissement horaire, le pacte porte le risque avéré d'aggraver les inégalités femmes/hommes. En outre, ce dispositif repose sur une mise en concurrence des personnels qui ne manquerait pas de fragiliser les collectifs de travail.

Ce choix du passage en force de « réformes » (ou plutôt « régressions autoritaires », à l'instar de la « réforme » des retraites) à coup de pactes, au risque de traitements inéquitables des personnels et élèves dans le service public d'éducation, notamment sur le lycée professionnel et général, nous paraît très contestable et risquée. Il remet en cause nos statuts par la contractualisation, le clientélisme, qui ne sont pas de nature à nous renforcer dans nos missions pourtant déjà existantes, et indispensables. Ses modalités se déploieraient selon le principe du « chantage à la signature » pour, par exemple, continuer à réaliser projets pédagogiques et missions particulières (culture, EDD, informatique, soutien...).

En aucun cas ce projet ne remédie au problème des remplacements structurels.

Pour ces raisons, détaillées dans les documents d'analyse réalisés par l'ensemble des organisations syndicales, nous refusons le pacte et ses conséquences pour le moins, délétères. Nous refuserons de le signer et demandons le redéploiement des moyens qui lui sont alloués et des moyens supplémentaires pour une véritable hausse de nos salaires sans contrepartie.

Motion contre le lancement d'une auto-évaluation au lycée Colbert

Alors que le lycée Colbert a déjà fait l'objet d'une évaluation dite à 360e (sans aucun retour aux équipes pédagogiques),

alors que le rectorat continue de réduire les moyens dont dispose un établissement à public fragile, en cette année où les effectifs par division (un critère décisif dans notre établissement) augmentent en première et montent à 35 élèves (du fait de la suppression d'une division), l'ensemble des personnels a été informé en réunion de pré-rentrée du lancement d'une auto-évaluation.

L'ensemble des personnels réunis en heure d'information syndicale refuse de s'inscrire dans le dispositif d'auto-évaluation dont nous venons d'être informés.

Pas d'auto-évaluation à Colbert cette année !

Nous réitérons notre demande de rétablissement d'une division supplémentaire de première.

Les personnels du Lycée Colbert soutenus par les sections locales CGT Educ'action, SNES-FSU, SNFOLC, SUD Education